SAMEDI 10 NOVEMBRE 1917 — 114e Année. — N° 314

LE NUMERO 10 CENTIMES

Le Mémorial DES PYRENÉES

ORGANE DE DÉFENSE SOCIALE ET RELIGIEUSE

LE NUMERO 10 CENTIMES

Abonnements { Pau et Basses-Pyrénées ..... Trois mois, 6 fr. Six mois, 11 fr. Un an, 22 fr. / Autres Départements et Colonies ..... — 6 fr. 50 — 12 — 24 / Etranger ..... — 10 — 20 — 40 / Les abonnements sont payables d'avance

RÉDACTION-ADMINISTRATION
PAU, 2, PLACE DU PALAIS-DE-JUSTICE, 2, PAU
BORDEAUX, 43, RUE PORTE-DIJEAUX, 43, BORDEAUX

Publicité { Annonces judiciaires, 20 c. la ligne. Annonces ordinaires, 25 — / Réclames (1re page) 40 c. la ligne. Chroniques locales, 50 — / LES ANNONCES SE TRAITENT A FORFAIT - TÉLÉPHONE 0.07 / L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la partie financière / Les Annonces sont reçues à PAU et à BORDEAUX dans nos bureaux; à PARIS et en province dans toutes les agences.

LES PRINCIPAUX FAITS DU 1194e JOUR DE LA GUERRE

La situation est très grave en Russie où la victoire anarchiste de Petrograd va entraîner la guerre civile.

Les Anglais ont remporté un nouveau succès en Mésopotamie.

Une note officieuse a été communiquée sur le repli des troupes italiennes.

Maximalisme

La Révolution russe, si imprudemment déclanchée et si inconsidérément applaudie, il y a huit mois, déroule les conséquences logiques, mais terribles, du formidable soulèvement d'humeurs et de l'immense rupture d'équilibre qui l'ont tout de suite caractérisée.

La Russie était une grande nation-fille n'est plus qu'une immense colonie. Elle s'offrait aux regards comme un superbe palais historique, un vaste chantier qui allait s'ordonnant et se développant, une âme pleine de mystères et d'incertitudes, mais qu'on sentait capable de grandes choses le jour où quelque noble feu l'embraserait. Elle n'est plus que délabrement, anarchie et détresse; elle est la proie de la folie.

De grands patriotes russes, qui n'ignoraient rien, quoi qu'on en ait pu dire, des nécessités auxquelles la Russie avait à satisfaire en vue de ses destins sociaux, moraux et politiques, s'attelèrent sous l'égide des tsars, en ces trente dernières années, à une besogne impérieuse, rude et double.

Il s'agissait de dégager les éléments et les forces nationalistes russes, de préciser les intérêts authentiquement russes, de les armer et de les rapprocher peu à peu du tsar, diminuant ainsi insensiblement l'étreinte de l'armature administrative. Voilà le premier but. Le second était de briser, par la violence la plus légitime, violence ouverte ou violence sournoise, en correspondance avec les procédés mêmes de l'anarchie, les forces de perversion et de nihilisme.

Parmi les grands Russes qui se vouèrent à cette double et même tâche, on compte, au tout premier rang, Plehve et Stolypine. On connaît le sort qui leur a été fait. En dernière analyse, les hommes des professions dites libérales, qui sont des rêveurs et des improvisateurs, ont pris le dessus dans la vie publique russe et leur responsabilité est grande de s'être mis en opposition formelle avec les hommes d'autorité, véritables hommes d'Etat, qui ne se livraient pas au mirage des idées « modernes » et qui se contentaient d'être Russes. Le tsar, dans le même temps, s'est trouvé de complexion intellectuelle insuffisante dans un milieu familial où la poussée germanique se doublait d'un accès d'asiatisme, et cela en pleine guerre, et quelle guerre !

Pour parer à l'insuffisance du Prince et faire valoir l'utilité de l'Institution, il fallait, en l'espèce, tout autre chose que déclamateurs et de grands mots. Ces grands mots éloignèrent de toute nécessité les orateurs de grandes réalités. Nul problème ne fut résolu. Ceux qui n'étaient pas posés le furent sans mesure. Ceux qui l'étaient se compliquèrent. La Révolution parlementaire fut tout de suite désemparée, noyée, emportée par celle des bas et pires éléments, et le monument russe s'effondra, croulant de tous côtés et livrant un peuple de peuples à toutes les aventures, à toutes les suggestions, à toutes les folies.

Qui refera de l'ordre ? Quel ordre est-il désormais possible ? On pourrait étudier à loisir ces questions, on pourrait avec sérénité suivre les péripéties, qui iront se multipliant, de l'anarchie russe et les douleurs, qui iront s'aggravant, de l'enfantement du fédéralisme russe où l'on sera conduit par des chemins enchevêtrés. Mais le malheur veut que les événements de Russie aient sur nous et chez nous une répercussion désolante. Car nous sommes en guerre, car la Russie est notre alliée, car son désarroi militaire nous porte un préjudice considérable, car son anarchie gouvernementale nous gêne effroyablement, car sa folie morale accumule sur notre route toutes sortes de difficultés.

Et alors, comment ne pas être inquiets ? Voilà Kerensky, le dictateur de la parole, emporté par le torrent, qu'avec l'aide de Korniloff il eût pu peut-être canaliser et détourner, s'il eût été moins attaché à des formules sonores qui ne valent rien, nous ne le savons que trop en France. Tant pis pour Kerensky ! La Russie est livrée aux maximalistes, c'est-à-dire à l'Allemagne, qui, par les éléments juifs et à l'instrument des sociétés secrètes, les manœuvre avec un art consommé. Sous ce nouveau choc, se produira-t-il quelque part, en Russie, un resserrement, une cohésion ? Petrograd succombe. Moscou peut-elle reprendre son rôle ?

La Révolution russe a été une victoire allemande, — comme toutes les révolutions qui ont eu lieu en France et ailleurs. Méditons cette aveuglante moralité.

Paul COURCOURAL

Les Scandales

Inculpation de M. Leymarie

Paris, 8 novembre.

On nous communique la note suivante :

« Le rapporteur a procédé, cette après midi, à une confrontation entre le lieutenant-colonel Goubet, chef du 2e bureau des renseignements au ministère de la guerre et M. Leymarie.

» A la suite de cette confrontation, le général gouverneur de Paris, sur référé de M. Bouchardon, a décerné un ordre d'informer contre M. Leymarie, pour infraction à la loi du 4 avril 1915 (commerce avec l'ennemi) et complicité. »

—oo—

LE « TIGRE » DEVENAIT MENAÇANT

Paris, 9 novembre.

Le « Figaro » donne les renseignements suivants sur les faits qui ont précédé l'inculpation de M. Leymarie, l'ancien chef de cabinet de M. Malvy :

« Le début de la séance du Sénat devait présenter hier un intérêt tout particulier. M. Clemenceau avait, en effet, écrit au ministre intérimaire de la guerre qu'il lui poserait une question sur les entraves apportées au libre fonctionnement de la justice militaire. MM. Doumer et Raoul Péret, garde des sceaux, étaient assis au banc du gouvernement. Tout permettait donc de présager qu'un débat allait s'engager sur ce sujet d'actualité brûlante, lorsque, contrairement à l'attente générale, la question ne fut pas posée. Ce silence causa une impression vive dans les couloirs du Luxembourg, et les sénateurs venus nombreux à la séance, furent unanimes à en conclure que le président de la commission de l'armée avait obtenu d'avance satisfaction. »

Joseph Caillaux, maître du bal

Paris, 9 novembre.

M. Maurice Barrès écrit dans l'**Echo de Paris** :

« Depuis la guerre, M. Caillaux, ministre de l'intérieur officiel et ministre des affaires étrangères in partibus, et qui, dans chaque autre ministère, a ses agents, a continué sa politique d'avant-guerre. C'est toute l'origine, tout le sens, tout le mystère où gît l'explicable des affaires Duval, Almereyda, Leymarie, Malvy, Lenoir, Desouches, Bolo, etc., dont nous sommes empoisonnés. »

L'Affaire Paix-Séailles

LE CAPITAINE MATHIEU ET LE GENERAL SARRAIL

Paris, 8 novembre.

On nous dit que le général Sarrail, à la suite de l'arrestation d'Almereyda et des incidents où son nom avait été prononcé, a voulu se désolidariser d'avec le capitaine Mathieu, lui a retiré son poste à l'état-major et l'a renvoyé dans le rang.

M. L. DAUDET EST ENTENDU

Paris, 9 novembre, matin.

Hier soir, à six heures M. Léon Daudet, qui avait demandé à être entendu par le capitaine Mangin-Buquet, a été convoqué par téléphone au cabinet de l'officier rapporteur, avec lequel il a conféré longuement.

INTERNATIONALISTE ET GERMANOPHILE

Paris, 9 novembre.

De M. Léon Daudet, dans l'« Action française » :

« On sait que Charles Paix-Séailles, actuellement inculpé d'espionnage, était directeur avant la guerre, d'un organe humanitaire internationaliste et germanophile, intitulé le « Courrier européen ». Je m'occupe de rechercher, pour le remettre au capitaine Mangin-Bucquet, une collection de cet organe pour la partie la plus intéressante, c'est-à-dire 1913 et 1914, à la veille même de la guerre. Si je n'aboutis pas dans ma recherche, de toutes façons, la justice pourra consulter les numéros déposés légalement à la Bibliothèque nationale.

» Le « Courrier européen » mena exactement les mêmes campagnes que devait poursuivre parallèlement le « Torchon », fondé par Almereyda, en février 1914.

» Ces campagnes étaient menées : 1° Pour le rapprochement franco-allemand; 2° contre l'état-major français. Le « Courrier européen » publia un grand tableau cherchant à démontrer la « composition cléricale » dudit état-major; 3° contre la loi de trois ans.

» Mais tout ceci n'est encore qu'un léger aperçu de ce qui se tramait au « Courrier européen » et dans le milieu Vigo-Paix-Séailles et Cie, quelques mois à peine avant la grande conflagration européenne. »

L'Affaire du "Journal"

LA CORRESPONDANCE DE BOLO-CAILLAUX

Paris, 8 novembre.

Du « Soleil du Midi » :

« La correspondance privée du pacha renferme, paraît-il, des missives fort amicales où M. Joseph Caillaux assurait l'aventurier espion de sa haute protection. N'est-ce pas lui qui écrivait un court billet à Bolo, pour lui recommander la publication dans le « Journal », de larges extraits du discours qu'il devait prononcer à son Conseil général ? Cette correspondance est du reste entre les mains de M. Bouchardon. Il faudra bien qu'on l'exhibe un jour ou l'autre. »

LA DEPOSITION DU CAPITAINE LADOUX

Paris, 8 novembre.

Ce matin, M. Drioux, juge d'instruction, a de nouveau entendu le capitaine Ladoux, dans l'affaire Lenoir-Desouches. M. Mouthon a été entendu cette après-midi.

Paris, 9 novembre.

On lit dans l'« Echo de Paris » :

« Le capitaine Ladoux, sous-chef de bureau — service du contre-espionnage — par la puissance des seules amitiés et compromissions politiques, nous réserve des surprises. En vérité, il ne manque pas de bon sens. Et à travers toutes les variations, voici qu'il dénonce la main du fameux grand X. Nous l'avons vu l'ami, le camarade, certains pourraient dire le complice de son inférieur Lenoir. N'est-ce pas lui, en effet, qui facilita son voyage irrégulier en Suisse, dont on n'a jamais su la raison exacte, galante ou ténébreuse. Puis, il sembla, sous des pressions puissantes, devenir un chef méchant, de mauvaise foi, qui aida de son influence à ce que Lenoir appelle « un chantage organisé ».

» Lenoir se plaignait dans des lettres privées de l'attitude de son capitaine. Arrêté, il l'accusa. Et tout à coup, nous voyons le capitaine Ladoux juger Lenoir une « ame blanche ». C'est ce qu'il exprimait à M. Drioux, hier matin, au cours de sa déposition. « Sans » doute, dit-il, Lenoir a été pour moi un ami » ble et détestable, coupable et victime, et mon » cœur envers lui s'est attendri et cour- » roucé. »

» Mais, en vérité, ce n'est pas sa faute. Il n'a été que la fantoche du « grand machinateur » que nous trouvons au centre, invisible et présent, de toutes ces affaires : grand X pour tout dire. Pour employer une expression d'Almereyda parlant de son patron : Nous remontons vers le « premier maillon de la chaîne ».

L'ACHAT DU « JOURNAL »

Il semble déjà que la version présentée par Pierre Lenoir et selon laquelle son père aurait engagé les premiers pourparlers en vue d'acheter le « Journal » soit démentie par l'enquête.

MM. LENOIR, DESOUCHES, ETC. ET LA MAISON SCHOLLAERT

Paris, 9 novembre, matin.

M. Drioux a entendu hier après-midi M. Hoffmann, fondé de pouvoirs à Paris de la maison Schollaert, de Zurich, qui a confirmé la déposition faite par lui chez M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires.

PERQUISITION CHEZ M. LENOIR PERE

Paris, 9 novembre, matin.

M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu, accompagné de M. Doyes, expert-comptable, dans le bureau de M. Lenoir père, 14, rue Favart, où sont encore de nombreux papiers. Il en a saisi quelques-uns qui ont été mis sous scellés et transportés chez le juge d'instruction.

L'Affaire Turmel

PREMIERS RENSEIGNEMENTS

Paris, 9 novembre, matin.

M. Gilbert vient de recevoir les premiers renseignements qu'il avait demandés par commission rogatoire sur M. Turmel.

Celui-ci aurait été vu en 1916 à Ouchy, Lausanne et à Rome.

Le cas du premier président Monier

Paris, 9 novembre, matin.

La Cour a entendu jusqu'à cinq heures la plaidoirie de Me Mornard.

Celle-ci se poursuivra aujourd'hui et l'affaire sera ensuite mise en délibéré.

On prétend que Me Mornard a protesté contre la publication de la lettre de M. Monier, demandant à faire valoir ses droits à la retraite, lettre qui avait été adressée personnellement au garde des sceaux.

Communiqué anglais de Palestine

Londres, 8 novembre.

Vers minuit, le 6 novembre, nos troupes ont pris d'assaut les ouvrages turcs au sud de Gaza, lesquels n'étaient pas occupés en grande force.

Elles ont continué à avancer à droite, jusqu'à la colline qui domine la ville au sud et au sud-est et à gauche jusqu'à Sheikh Hedvan, fortifications situées à un mille environ au nord de la ville.

Pendant la journée, elles ont poussé en avant à travers la ville et ont atteint l'embouchure du Wadi Hesi (8 milles au nord de notre ligne primitive.)

Nos troupes, venant de Sheria, ont continué aussi avec succès à s'avancer vers le nord-ouest.

Dans la région à l'est de Gaza, les Turcs occupent encore quelques tranchées, mais il y a des indices d'un repli général vers le nord.

Nos aviateurs ont infligé des pertes aux troupes en retraite et en concentration et aux têtes de lignes ferroviaires.

L'ennemi n'a pas renouvelé ses contre-attaques sur notre droite, vers Khuweilfe.

Sur tout le front, nous avons pris des quantités considérables de prisonniers, de canons, de munitions et d'approvisionnements.

Les Communiqués officiels

COMMUNIQUES FRANÇAIS.

8 NOVEMBRE, 23 HEURES.

VIVES ACTIONS D'ARTILLERIE SUR TOUT LE FRONT DE L'AISNE, DANS LE SECTEUR AU SUD DE CORBENY ET EN HAUTE-ALSACE, DANS LA REGION DE SEPPOIS.

RIEN A SIGNALER SUR LE RESTE DU FRONT.

AVIATION

DANS LA NUIT DU 6 AU 7 NOVEMBRE, NOS ESCADRILLES DE BOMBARDEMENT ONT LANCE 2,300 KILOS D'EXPLOSIFS SUR LES GARES DE THOUROUT, CORTEMARCK ET LISCHTERVELDE. TOUS LES OBJECTIFS ONT ETE ATTEINTS.

9 NOVEMBRE, 15 HEURES

NOUS AVONS, LA NUIT DERNIERE, EXECUTE AVEC SUCCES DES COUPS DE MAIN EN ARGONNE ET SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, DANS LA REGION DU BOIS D'AVOCOURT. NOUS AVONS RAMENE DES PRISONNIERS.

DEUX ATTAQUES ALLEMANDES, PRECEDEES D'UN VIOLENT BOMBARDEMENT, L'UNE SUR NOS POSITIONS DU BOIS LE CHAUME, L'AUTRE EN LORRAINE, DANS LA REGION D'ARRAGOURT, ONT ETE REPOUSSEES. L'ENNEMI A SUBI DES PERTES SERIEUSES ET LAISSE DES PRISONNIERS ENTRE NOS MAINS.

EN HAUTE-ALSACE, UN DE NOS DETACHEMENTS A FAIT UNE INCURSION DANS LES TRANCHEES ALLEMANDES, AU NORD-OUEST DE BISEL (REGION DE SEPPOIS), APRES AVOIR EXPLORE LA POSITION, DETRUIT LES ABRIS, ET CAPTURE DU MATERIEL. IL EST RENTRE AU COMPLET DANS SES LIGNES.

COMMUNIQUES ANGLAIS

8 NOVEMBRE, SOIR.

AU COURS D'UN COUP DE MAIN EXECUTE AVEC SUCCES AUJOURD'HUI, A MIDI, AU NORD DE FRESNOY, LES TROUPES D'YORKSHIRE ONT FAIT VINGT-UN PRISONNIERS ET ENLEVE UNE MITRAILLEUSE. LES FORCES ENNEMIES, PRISES SOUS NOS FEUX DE MITRAILLEUSES, TANDIS QU'ELLES S'ESFORÇAIENT D'EVITER NOTRE BARRAGE D'ARTILLERIE, ONT SUBI DES PERTES IMPORTANTES. DES TROUPES DE SOUTIEN QUI TENTAIENT DE SE PORTER EN AVANT AU COURS DE CE FAIT, SE SONT TROUVEES DIRECTEMENT SOUS LE FEU DE NOS MITRAILLEUSES ET ONT EGALEMENT SUBI DE FORTES PERTES.

ACTIVITE DE L'ARTILLERIE ENNEMIE SUR LE FRONT DE BATAILLE DE PASSCHENDAELE.

AVIATION

L'ACTIVITE AERIENNE A ETE FORT GENEE, HIER MATIN, PAR LA PLUIE ET DES NUAGES A FAIBLE HAUTEUR.

LE TEMPS, QUI S'EST AMELIORE DANS L'APRES-MIDI, NOUS A PERMIS DE FAIRE AVEC SUCCES DU TRAVAIL D'ARTILLERIE ET DE PHOTOGRAPHIE.

NOS PILOTES, OPERANT A FAIBLE HAUTEUR, ONT TIRE DE NOMBREUSES CARTOUCHES SUR LES TROUPES ET CONVOIS ENNEMIS ET JETE UN CERTAIN NOMBRE DE BOMBES AU COURS DE LA JOURNEE. SUR LES TRANCHEES ET CANTONNEMENTS ENNEMIS PLUS DE TROIS TONNES D'EXPLOSIFS ONT ETE JETEES DANS LA NUIT SUR LES CHAMPS D'AVIATION ALLEMANDS DE CONTROODE ET DE SAINT-DENIS WESTREM, AINSI QUE SUR DES AERODROMES DE LA VALLEE DE LA LYS. DES VOIES FERREES ONT ETE EN OUTRE BOMBARDEES AVEC DE BONS RESULTATS VERIFIES.

NOS AVIATEURS N'ONT RENCONTRE QU'UN PETIT NOMBRE D'APPAREILS ENNEMIS, DONT UN A ETE CONTRAINT D'ATTERRIR DESEMPARE. UN DE NOS AEROPLANES, VOLANT A FAIBLE HAUTEUR, A DETRUIT UN BALLON ENNEMI.

UN DE NOS APPAREILS N'EST PAS RENTRE.

9 NOVEMBRE, 23 HEURES.

NOUS AVONS REUSSI UN COUP DE MAIN, LA NUIT DERNIERE, A L'EST D'HARGICOURT.

RIEN A SIGNALER SUR LE RESTE DU FRONT.

Sur le Front italien

Une Note officieuse sur la retraite italienne

Rome, 9 novembre.

Une note officieuse publiée hier soir dit :

« L'armée italienne s'est replée sur de nouvelles positions. Une autre partie du territoire national a eu à souffrir de l'invasion ennemie. C'est là un sacrifice douloureux mais inévitable et nécessaire dans les conditions actuelles, son aile gauche ayant été rompue, ses lignes ont dû se replier jusqu'au Tagliamento. Ce premier repli permettait à l'immense masse des convois et des populations de se porter vers l'ouest.

» Mais dans les conditions actuelles, la résistance sur le Tagliamento ne pouvait être que provisoire. Le lit du Tagliamento étant à sec, cette ligne était sans obstacles et sa longueur n'était pas en proportions avec les moyens et les forces nécessaires pour pouvoir la maintenir.

» Rester sur le Tagliamento en ce moment, cela signifiait offrir à l'ennemi les succès faciles qui permettent un allongement à coup sûr contre n'importe quelle attaque offensive en masse. En effet, la retraite a dû s'effectuer en indiquant continuellement les puissantes tentatives d'une masse ennemie, qui, dans le but de profiter de cette situation, opérait dans la zone des montagnes et cherchait à ouvrir une brèche entre l'aile gauche et le centre et à s'en servir ensuite pour menacer l'arrière et les mouvements des Italiens.

» Cette tâche des troupes de couverture a été bien accomplie par le corps spécial di Cavalleria, par les divisions de cavalerie, de cyclistes et des automitrailleuses, sous les ordres de Son Altesse Royale le comte de Turin et par la quatrième brigade des bersaglhers.

» Il était absolument inévitable dans ces replis successifs que l'on a dû accélérer par suite de la menace ennemie de plus en plus grave, que du matériel, impossible à transporter, soit perdu et que des éléments se trouvent cernés, mais ces hommes et ce matériel ne représentent qu'une petite partie de ce qui a pu être évacué.

» Etant données les raisons qui ont entraîné la retraite, et étant données aussi les circonstances dans lesquelles elle s'est effectuée, il est advenu que l'ennemi s'est emparé facilement de faits et de choses qui figurent dans ses communiqués comme des conquêtes héroïques et des trophées glorieux, tandis qu'il ne s'agit au contraire que de localités et de matériel abandonnés sans aucune résistance.

» Ceci doit être dit pour les régions montagneuses qui figurent dans les communiqués autrichiens comme étant le théâtre de grandioses actions offensives du maréchal von Conrad et aussi pour toutes les localités depuis longtemps sans défense, comme par exemple Osopo, Gemona, Palmanova, qui sont désignées dans les communiqués autrichiens comme des forteresses et comme des camps retranchés. »

Sur le Front russe

Stockholm, 8 novembre.

On télégraphie de Haparanda au « Tigmang » qu'une vive émotion règne en Finlande à la nouvelle que d'importantes forces navales allemandes croisent actuellement au large d'Helsingfors.

On craint une attaque imminente sur ce point du littoral de la Baltique.

Communiqué portugais

DU 5 NOVEMBRE

Rien à signaler sur notre front.

L'activité de l'artillerie ennemie est devenue plus calme au cours de la semaine.

A la mémoire de Guynemer

Paris, 9 novembre, matin.

Une cérémonie, émouvante en sa simplicité, a eu lieu hier matin en l'honneur du capitaine Guynemer au collège Stanislas, où l'héroïque aviateur avait fait ses études.

La Révolution en Russie

Le Suprême assaut des Anarchistes

Les Cosaques pourraient bien intervenir

Proclamation des maximalistes

Petrograd, 8 novembre.

La journée écoulée a apporté certains changements dans la situation générale de la capitale, où le mouvement maximaliste a fait de nouveaux progrès assez sensibles, sans qu'aucun désordre se produise.

Vers cinq heures de l'après-midi, le Comité révolutionnaire militaire du conseil des délégués des ouvriers et soldats a publié une proclamation annonçant que Petrograd est entre ses mains, grâce au concours de la garnison, qui a permis d'opérer le coup d'Etat sans effusion de sang. La proclamation déclare que le nouveau pouvoir proposera immédiatement une juste paix, remettra la terre aux paysans et convoquera l'Assemblée constituante.

—oo—

Arrestation des ministres Kerensky en fuite

Petrograd, jeudi, 11 heures 15.

Le télégraphe officiel, qui est aux mains des maximalistes, annonce que les anciens ministres Konovaloff, Kischkin, Terestchenko, Malianovitch, Nekrasov, et les autres, ont été arrêtés sur l'ordre du comité révolutionnaire.

On confirme que Kerensky a pris la fuite et que tous les corps militaires ont reçu l'ordre de l'arrêter et de le ramener à Pétrograd.

Toute complicité avec Kerensky sera assimilée au crime de haute trahison.

KERENSKY AU FRONT

Londres, 9 novembre.

Selon une dépêche de Pétrograd à Reuter, datée de jeudi, midi 45, Kerensky se serait rendu au front pour rencontrer les troupes qui ont été mandées à Pétrograd.

—oo—

L'AGENCE TELEGRAPHIQUE AUX MAINS DES MAXIMALISTES

Petrograd, 8 novembre.

Les bureaux de l'agence télégraphique de Petrograd, agence Vestnyk, sont occupés depuis hier par un détachement naval, agissant sous les ordres du Comité révolutionnaire du Conseil des délégués des ouvriers et soldats, et sont placés sous le contrôle d'un commissaire de ce Comité.

—oo—

ON VIT SUR UN VOLCAN

Paris, 8 novembre.

L'« Intransigeant » publie la dépêche suivante :

« Petrograd, 8 novembre, 18 h. 50.

« La situation est très grave. Les rues sont animées. Les passants rentrent en hâte à leur domicile. Les magasins sont fermés. Les tramways sont remisés. Les autos passent en trombe et la ville est plongée dans l'obscurité. Des patrouilles circulent. Il semble que le gouvernement prenne des précautions, mais la garnison de Petrograd n'est pas sûre. Tout cela est la suite de la menace maximaliste de faire un coup de force pour s'emparer du gouvernement. On vit sur un volcan qui doit faire éruption d'une minute à l'autre. »

300,000 OUVRIERS EN GREVE

Petrograd, 8 novembre.

Dans le district industriel d'Ivanova Vosnesensk, près de Moscou, 300,000 ouvriers employés dans les textiles se sont mis en grève.

LA GENESE DU MOUVEMENT ANARCHISTE

Pétrograd, 8 novembre, 12 heures 45.

Autant qu'on peut en juger, le mouvement du Soviet a débuté le soir du 6 novembre, d'abord prudemment par l'occupation de certains points, comme le Central télégraphique et l'agence Vestnik, puis, au cours de la nuit, devant le succès de l'entreprise et les facilités d'action que leur donnait le manque complet de résistance, est venue une organisation méthodique : l'occupation de la capitale, banques, gares, etc.

Dans la matinée, après une première période de flottement, les opérations se développent activement. On doit reconnaître d'ailleurs que la manœuvre s'opère non sans une certaine recherche de correction. Dès dix heures du matin, le 7 novembre, une proclamation du comité révolutionnaire militaire peut annoncer la chute de l'ancien gouvernement et la prise du pouvoir par les Soviets. Cependant, l'ancien gouvernement continuait à siéger au palais d'hiver, contre lequel le Soviet n'avait encore rien tenté. De même les centres ministériels et l'état-major de la place fonctionnaient encore librement.

M. Kerensky lui-même s'était tenu toute la nuit, jusqu'à sept heures du matin, à l'état-major de la place, conférant avec les général Krimkovsky et le président du l'avant-Parlement. D'ailleurs, peu après, on perd sa trace, mais des bruits circuleront toute la journée qu'il est parti vers neuf heures du matin au devant des troupes du front appelées par lui.

LES ANARCHISTES OCCUPENT LE PALAIS D'HIVER

Petrograd, 9 novembre.

Le Palais d'Hiver a été pris par les révolutionnaires.

LE GOUVERNEMENT DISSOUS

Londres, 9 novembre.

Dans une réunion du Soviet, mercredi après midi, le président a déclaré que le gouvernement provisoire n'existait plus. Quelques ministres avaient été arrêtés et le Parlement préliminaire avait été dissous.

Lenine a été reçu avec de vives acclamations.

COMBATS DANS LA RUE

Zurich, 9 novembre.

On reçoit ici de Pétrograd, via Stockholm-Berlin, la nouvelle que des combats de rue auraient eu lieu depuis hier dans la capitale russe. Des collisions sanglantes ont eu lieu entre la troupe et la foule. Des barricades ont été élevées dans sept rues de la ville.

L'ATTITUDE DES COSAQUES

Genève, 9 novembre.

Les cosaques du Kouban, du Terek, du Don et d'Astrakan, populations montagnardes du nord du Caucase, et tribus des steppes des gouvernements du Don et de la Volga méridionale, ont décidé d'instituer une confédération de cosaques du Sud-Est, en vue de garantir de la ruine les parties saines du pays, de créer une Russie solide sous un gouvernement national, et de combattre l'ennemi à l'extérieur aussi bien que l'anarchie à l'intérieur. Le parti des zemtsvos, dans l'avant-Parlement, a proposé sa fusion au groupement cosaque, les deux groupes ayant les mêmes aspirations.

Le groupe dit « Groupes des hommes politiques de Moscou » s'est également joint au bloc des zemtsvos et des cosaques. A la tête de ce bloc se trouve l'ancien généralissime Alexeieff. Les cosaques demandent au gouvernement de combattre sans pitié le « Bolchevikisme ». Le président de la quatrième Douma, M. Rodzianko, est candidat dans cinq cercles électoraux sur la liste des propriétaires fonciers pour l'Assemblée constituante.

LES COSAQUES MENACENT

Londres, 9 novembre.

Les événements de Kaluga ont pu rendre craintif le Soviet de Pétrograd.

On sait que les cosaques se sont rendus au Soviet de l'endroit et ont confisqué leurs armes; ils les ont ensuite chassés de leurs locaux, en tuant et en blessant plusieurs.

Les cosaques menacent maintenant de marcher de même douze autres Soviets de la région de Moscou.

Des délégations terrorisées voyagent en Russie; elles se rendent compte des dégâts et se demandent secours mutuellement.

LA FLOTTE DE LA BALTIQUE SE JOINT AUX ANARCHISTES

Pétrograd, 9 novembre.

La flotte de la Baltique a envoyé un message sans fil à toutes les unités navales pour les informer qu'elle s'était mise avec le conseil des ouvriers de Pétrograd, en les invitant à combattre bravement pour les droits des classes opprimées.

Aujourd'hui le centre d'intérêt est à l'Institut de Smolny, où les délégués des soldats et des ouvriers de toute la Russie décideront, si la Russie va être plongée dans la guerre civile.

DECLARATIONS DE M. MAKLAKOFF

Paris, 9 novembre.

Interrogé sur le mouvement anarchiste, le nouvel ambassadeur de Russie, M. Maklakoff, a fait les déclarations suivantes :

« S'il faut tenir pour vraie la dépêche d'agence annonçant la déposition de Kerensky, voici mon sentiment tout net : C'est l'abcès qui crève. Ceux qui croyaient la révolution russe finie se trompaient. Voici, hélas ! que le sang de nos nationaux va couler encore dans les rues de Petrograd. Mais, si triste que soit l'avènement au pouvoir des maximalistes, ce ne peut être là qu'un succès momentané (l'ambassadeur insista sur ce mot) et sans lendemain. C'est, à mon avis, le suprême assaut des maximalistes, et cette tentative désespérée, ce coup de main audacieux ne peut être que le signal de leur chute et de l'organisation même de la révolution dans le sens patriotique et national, qui doit en assurer la victoire sur les ennemis de l'extérieur aussi bien que de l'intérieur. La Russie tout entière va se grouper derrière le gouvernement national et lui faire un rempart de son corps. Peut-être faudra-t-il en faire ainsi et qu'une opération chirurgicale décisive, après le malentendu créé par l'entreprise de Korniloff, assurât le salut de la grande, de l'immortelle Russie. »

La déclaration de guerre du Brésil

UN TELEGRAMME A M. POINCARE

Paris, 9 novembre, matin.

Au télégramme que le président de la République lui avait adressé à l'occasion de l'entrée en guerre du Brésil, le président, M. Venceslao Braz a répondu dans les termes suivants :

» Rio-de-Janeiro, 8 novembre.

» A Son Excellence M. Raymond Poincaré, président de la République française, Paris.

» La nation brésilienne a reçu avec émotion le salut de la République française que Votre Excellence a eu la bonté de me transmettre à l'occasion de la proclamation de l'état de guerre entre l'ennemi qui a embrasé le monde et le Brésil qui prend définitivement place aux côtés des pays qui se battent pour la cause de la liberté et du droit.

» Reconnaissant la magnanimité du peuple généreux qui est le représentant suprême de la grandeur latine, le Brésil, confiant dans la puissance invincible des idées communes qui animent les alliés, est fier de voir ses destinées unies à celles de la noble nation qui a si fortement et si puissamment contribué à sa formation intellectuelle et à celle des autres pays qui ont préservé de la fureur allemande les conquêtes sacrées de la civilisation.

» Aux meilleurs vœux que je forme pour le bonheur de Votre Excellence et de son gouvernement, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien joindre l'expression des sentiments fraternels et d'amitié inaltérable du Brésil pour la France.

» Signé : Venceslao BRAZ. »

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 9 novembre.

Les ministres, réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, se sont entretenus de la situation militaire et diplomatique.

M. Clémentel, ministre du commerce, a rendu compte au conseil des résultats de sa mission à Londres, où il a poursuivi une série de négociations avec le gouvernement britannique pour assurer la plénière et régulière coopération des deux gouvernements pour l'approvisionnement des deux pays. Les deux gouvernements sont arrivés à un accord complet qui va immédiatement être mis à exécution.

En Mesopotamie

La Prise de Tekrit

COMMUNIQUE OFFICIEL

Londres, 9 novembre.

Après le succès remporté le 2 novembre près de Dur, nous avons avancé encore en amont du Tigre et nous avons attaqué, le 5 novembre, les Turcs défendant une forte position retranchée qui protégeait Tekrit. Sous le feu de notre artillerie, nos troupes franchirent avec une grande bravoure 1,200 yards en terrain découvert, et nos régiments indiens, sikhs et fusiliers, poussant l'attaque s'emparèrent des deux premières lignes de tranchées infligeant de lourdes pertes à l'ennemi. Les tranchées ont été consolidées et nous avons repoussé une contre-attaque turque.

Entre temps notre cavalerie attaquait le flanc droit de l'ennemi, et notre artillerie, sur la rive gauche du Tigre, canonnait efficacement les communications turques conduisant vers le Nord.

Dans l'après-midi, nous avons enlevé de rechef d'autres lignes de tranchées, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi.

Notre cavalerie prit une part importante à cette attaque sur le flanc gauche. La cavalerie britannique et indienne traversa en chargeant les tranchées et abattit un certain nombre de Turcs en retraite. Le combat continua jusqu'à la tombée de la nuit où les Turcs, à la faveur des ténèbres, se retirèrent précipitamment en faisant sauter trois dépôts de munitions, et brûler quelques-uns des dépôts d'approvisionnements.

Dans la matinée du 8 novembre nous avons occupé Tekrit.

Quoique le champ de bataille ne soit pas encore déblayé, nous avons compté 122 prisonniers non blessés. Nous avons pris beaucoup de matériel de guerre, dont des cartouches et des gargousses, des fusils, des bateaux du matériel de pont, et deux aéroplanes.

Communiqué de l'Armée d'Orient

DU 7 NOVEMBRE

Lutte d'artillerie assez vive dans la région de Sokol et au nord de Monastir.

Rencontres de patrouilles dans la région des lacs.

A l'école des Chartes

Paris, 9 novembre, matin.

Sont nommés élèves de première année à l'école nationale des chartes, dans l'ordre de mérite suivant, les candidats ci-après désignés :

Mlle Solente, MM. Salettes, Deberranger, Avezou, Levy, Lesourd, Thierceelin, Baroux, Elie, Colomnier, Haumont, Mlles Benie, Flachaire de Roustan, MM. Gautier, Brouard, Mlle Arrivot, M. Martin.

A la Chambre italienne

Rome, 9 novembre.

La Chambre va se rouvrir. Elle tiendra sans doute une ou deux séances qui consacreront d'une manière solennelle le pacte de concorde nationale. Tous les anciens présidents du conseil : MM. Luzzati, Giolitti, Salandra et Boselli, tiendraient dit-on, à faire bloc autour du gouvernement et du roi.

Dépêches de la veille

LE PARLEMENT

A LA CHAMBRE

Paris, 8 novembre.

La séance est ouverte à trois heures quinze, sous la présidence de M. Deschanel.

MM. Barthou, Clavelle et Bonnéy, sont au banc du gouvernement.

Une interpellation de M. E. Lafont, sur les mesures que comte prendre le gouvernement pour assurer le ravitaillement en blé est jointe aux interpellations déjà déposées, et qui doivent venir demain en discussion.

On adopte à l'unanimité une proposition de résolution de M. George Leygues, président de la commission des affaires extérieures, tendant à l'envoi d'une adresse de sympathie à la Chambre brésilienne, à l'occasion de la déclaration de guerre du Brésil à l'Allemagne.

Au nom du gouvernement, M. Barthou s'associe à la proposition de M. Leygues.

L'ordre du jour appelle l'examen de la demande de discussion immédiate de la proposition de résolution de M. Jobert, tendant établir une carte de poudre de chasse. (Exclamations.)

Voix diverses : Il y a des choses plus sérieuses que ça. Après la guerre !

On fait remarquer que la carte de pain serait plus utile que la carte de poudre. Le sous-secrétaire d'Etat aux finances dit que la pénurie de fabriquer les poudres de guerre a fait négliger les poudres de chasse. Il indique que la chasse va d'ailleurs être fermée et que, pour la réouverture, toutes les mesures seront prises.

M. Simonet critique l'ouverture de la chasse. Il n'en conçoit qu'une : la chasse aux Boches.

M. Jobert retire sa proposition.

LE RELEVEMENT DES TARIFS DES CHEMINS DE FER

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi ayant pour objet d'autoriser le relèvement temporaire des tarifs sur les réseaux de chemins de fer d'intérêt général.

M. Augagneur demande l'ajournement. Il lui paraît difficile que la Chambre discute le relèvement des tarifs des chemins de fer, sans discuter en même temps le projet du gouvernement établissant des taxes sur les transports. On ne peut discuter qu'une étude d'ensemble réglant les avantages de l'Etat et celui des Compagnies. Il y a une autre loi qui est attendue par le pays, c'est celle qui règle les pensions.

M. CLAVEILLE, ministre des transports. — Je ne suis pas orateur. Je ne vous tiendrai pas longtemps. M. Augagneur a insinué que le projet était présenté dans le seul intérêt des Compagnies. J'estime que le premier bénéficiaire du relèvement des tarifs est l'Etat. Le déficit est de 1 milliard 37 millions sur lesquels 749 millions incombent à l'Etat. L'ajournement du projet coûterait 500.000 fr par jour au budget de l'Etat, tant à cause du réseau de l'Etat qu'à cause des garanties. Le lendemain de la paix, les réseaux seront dans une situation extrêmement difficile et si à ce moment, la situation n'est pas rendue prospère, vous risquez de voir une paralysie générale des réseaux telle qu'elle s'est produite pour le réseau de l'Ouest lorsqu'il avait été question du rachat. (Applaudissements.) Si vous discutez pendant deux ans, pendant trois ans sans aboutir sur la question des chemins de fer vous aboutirez à une paralysie générale des réseaux.

M. BEDOUCE. — Abordez alors une discussion générale de la question.

M. CLAVEILLE. — On crie contre les actionnaires, mais vous oubliez que quelques soient les recettes et les dépenses, le dividende reste le même par suite de la garantie d'intérêts. En refusant de voter ce projet, vous retardez le vote des autres projets sur le personnel. (Applaudissements à droite.)

M. BARTH, président de la commission des travaux publics, veut parler à la place du rapporteur, M. Roy, malade.

M. Balder regrette que les observations de M. Augagneur n'aient pas été présentées à la commission.

M. Augagneur insiste pour la discussion du projet sur les pensions.

M. Bracke ne croit pas que la Chambre puisse discuter en l'absence d'un rapporteur et demande qu'on en nomme un autre si M. Roy est malade.

M. Lebrun, président de la commission du budget, demande que la Chambre reste fidèle à son ordre du jour qui a été le résultat de nombreuses délibérations après un vote unanime. « Hier, dit-il, vous avez abaissé le prix des allumettes parce qu'elles vous revenaient plus cher qu'on ne les vendait. Il faudrait que la Chambre prenne des habitudes de discussion de guerre. »

M. Bedouce invite la Chambre de faire durer le débat plusieurs jours pour rapporter tous les litiges soulevés par les Compagnies. « Il est impossible, ajoute-t-il, que d'ici le Congrès des mutilés la Chambre ajourne le débat sur les pensions.

M. PACAUD. — Je ne tolérerai pas que nos collègues de l'extrême gauche aient l'air de vouloir accaparer tout le souci envers les mutilés. Ils prétendent les aussi prendre à l'heure, car ils viennent décider de discuter le projet relatif à l'établissement d'une carte de poudre de chasse, alors que ce projet ne présente aucun intérêt.

Le président met aux voix la motion d'ajournement de M. Augagneur. Le scrutin donne lieu à pointage.

La motion de l'ajournement est adopté par 258 voix contre 215.

L'Extrême Gauche applaudit.

La Chambre adopte le projet, retour du Sénat, relatif au Syndicat des communes pour la création d'œuvres interscolaires.

La prochaine séance est fixée à demain trois heures, pour la discussion des interpellations sur le ravitaillement.

La séance est levée à cinq heures quarante-cinq.

AU SENAT

Paris, 8 novembre.

La séance est ouverte à trois heures un quart sous la présidence de M. Dubost.

Après la lecture du procès-verbal, la parole est donnée à M. Pichon pour le dépôt d'une proposition concernant l'entrée en guerre du Brésil.

M. PICHON. — En prenant place dans la grande guerre, à côté des peuples en lutte pour les droits de l'humanité, les Etats-Unis du Brésil, victimes comme tant d'autres des provocations de l'Allemagne se sont montrés fidèles au plus constants et aux plus nobles traditions de leur histoire. Nous saluons en eux un allié nouveau qui a pu dire avec autorité que de liberté, qu'il n'a jamais pris les armes pour une guerre de conquête, qu'il a toujours mis en pratique le principe de l'arbitrage pour le règlement des conflits internationaux, et qu'il n'a rien depuis sa constitution de son indépendance qu'un travail et à la paix. (Très bien ! et applaudissements.) Nous saluons une République amie qui nous apporte le concours de sa puissance matérielle et morale, de sa force navale et militaire, de ses ressources industrielles et commerciales, de ses productions et de ses richesses, de son énergie dans le nouveau monde, de sa participation victorieuse et sans bornes de toutes les formes, à la bataille pour la civilisation.

Dans cette pensée, nous proposons au Sénat le vote de la motion suivante :

« Le Sénat salue l'entrée des Etats-Unis du Brésil dans la guerre, il adresse au peuple brésilien à son président, à son gouvernement, à sa représentation nationale, l'expression des sentiments de fraternité, de solidarité de reconnaissance et de dévouement de la France. (Vifs applaudissements unanimes.)

» Signé : S. PICHON, CLEMENCEAU, DE SELVES, FOUCHERIER, LHENVEU, MARTIN, L. HERBET, FAGOT, CHAUMET, GOY, BOUFFE, BEAUVISAGE, CORNET, DELAPLACE, MOREL, ETIENNE, LANDIN, ALEXANDRE BERARD, etc. »

M. PAUL DOUMER, ministre de la guerre par intérim. — Le gouvernement s'associe à la manifestation qui est demandée au Sénat, et à l'hommage rendu par la commission des Affaires étrangères, à la grande et noble République des Etats-Unis du Brésil. (Applaudissements.)

La motion est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

M. LE PRESIDENT. — La résolution que le Sénat vient d'adopter, sera transmise au Brésil par la voie diplomatique.

Il est ensuite procédé avec le cérémonial d'usage, au dépôt par M. Lourties, président de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement et de la caisse des dépôts et consignations, du rapport de cette commission sur les opérations de l'année 1916 de ces deux établissements.

Le Sénat adopte ensuite deux rapports de M. Chéron, relatifs aux aliénations et ventes effectuées en vertu d'ordonnances dans les territoires occupés par l'ennemi et en Alsace-Lorraine, sur les obligations militaires des pays alliés résidant en France et concernant la mobilisation des officiers qui se sont volontairement engagés pour la durée de la guerre.

Le président informe le Sénat que M. Perchot demande à interpeller le gouvernement sur ses projets concernant la politique économique de l'Entente. La date de la discussion sera fixée lorsque M. le président du conseil sera présent à la séance.

Le président rappelle qu'il a été saisi d'une demande d'interpellation au gouvernement sur l'application des décrets des 13 et 31 juillet 1917 et de la loi du 3 août 1917. D'accord avec le ministère du ravitaillement et l'auteur d'une interpellation, la date de la discussion de l'interpellation est fixée au mardi 20 novembre.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture au ministre de l'agriculture sur l'exercice 1917 d'un crédit extraordinaire de 20 millions pour secours aux agriculteurs éprouvés par la grêle, les orages, les ouragans et les inondations de 1917.

L'article unique est adopté à l'unanimité de 231 votants.

Le Sénat adopte, après déclaration d'urgence la proposition de loi de M. Louis Martin, tendant à permettre la formation de Syndicats de commerce pour contribuer à la reconstitution des localités détruites par la guerre.

Le Sénat s'ajourne à demain vendredi 9 novembre, à trois heures et demie. Réunion dans les bureaux à deux heures pour la nomination de la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre un sénateur.

La séance est levée à quatre heures quinze.

La Révolution en Russie

Kerensky déposé

PETROGRAD, 8 NOVEMBRE.

LES MAXIMALISTES SONT MAITRES DE PETROGRAD. M. KERENSKY A ETE DEPOSE.

La Santé de M. Jean Dupuy

Paris 8 novembre

Au domicile de M. Jean Dupuy, on nous a déclaré que l'état de santé du ministre d'Etat, était le même que la veille. Le repos complet est recommandé au sénateur des Hautes-Pyrénées.

LES SCANDALES

M. Caillaux à l'instruction

LA SECONDE AUDITION DE M. CAILLAUX

Paris, 8 novembre.

La seconde audition de M. Caillaux, ancien président du conseil, qui a eu lieu ce matin n'a pas fini qu'à une heure moins le quart. L'ancien président du conseil a remis au rédacteur rapporteur, des documents, parmi lesquels deux lettres que Bolo lui avait fait remettre récemment.

Le Cas du premier président Monier

Paris, 8 novembre.

La Cour de cassation siégeant en Conseil de discipline de la magistrature s'est réunie assez tard cette après-midi. La Chambre criminelle avait dû ouvrir son audience pour l'exploitation des affaires courantes. Le procureur général M. Baudot, a pris la parole dès la réunion de tous les conseillers à la Cour et a terminé ses réquisitoires à trois heures moins le quart après quoi il a été suspendu pendant trois heures et demie.

Me M. René a pris la parole pour la défense de M. Monier.

Sur le Front Italien

Le Repli se poursuit en bon ordre

Communiqué du Commandement suprême

Rome, 8 novembre.

Pendant la journée d'hier, nous avons continué à nous replier. Les mouvements des grandes unités se sont accomplis régulièrement. Les troupes de couverture, par de nouveaux combats, soutenus avec bravoure, entre les collines de Vittorio et au confluent du Monticano et de la Livenza, ont retardé l'avance de l'adversaire.

Malgré la résistance acharnée des appareils ennemis, nos aviateurs ont renouvelé le bombardement des troupes adverses sur le Tagliamento. Cinq avions ennemis ont été abattus.

La Poudre de chasse

Paris, 8 novembre.

On nous communique la note suivante :

Les conditions actuelles de vente des poudres de chasse ont suscité des réclamations, mais des dispositions ont été prises pour poursuivre la fabrication le plus activement possible dans la mesure où elle ne contrecarrerait les besoins impérieux de la défense nationale.

Par ailleurs, la production de certaines catégories de poudres de chasse dont le rendement à la fabrication est faible a été sensiblement diminuée afin d'augmenter le total général des quantités de poudres obtenues dans les manufactures. Pour les poudres noires, par exemple, la fabrication des poudres fortes n'a pas été reprise et pour les poudres pyroxylées, celles des poudres T et M seules a été poursuivie. Grâce à ces mesures la production sera vraisemblablement à la hauteur des besoins. Il convient toutefois que les consommateurs de poudres de chasse limitent leurs demandes aux quantités strictement nécessaires et ne les adressent qu'au fur et à mesure de leurs besoins immédiats, sans chercher à constituer des réserves.

Il y a un An

Le 10 Novembre 1916

Le chérif Hussein publie, à La Mecque, un manifeste hostile aux Turcs.

Bataille aérienne entre trente avions anglais et quarante avions allemands. Neuf appareils ennemis sont abattus. Les avions franco-britanniques bombardent plusieurs villes.

Des avions allemands bombardent Amiens; il y a des victimes.

On annonce que M. Wilson est réélu président des Etats-Unis, à une faible majorité.

Chronique locale et Régionale

Basses-Pyrénées

ASSOCIATION REGIONALISTE DU BEARN ET DU PAYS BASQUE

Les [illegible] que les membres de l'Association, qui assistent à la Revue régionaliste des Pyrénées, organe de l'Association, sont priés de la demander d'avance, soit à M. Bordes, secrétaire général, 22, rue Montpelier, soit à M. Massignac, Perrière, rue Henri IV, à Pau. On n'imprimera que les exemplaires ainsi commandés d'avance.

Pau, [illegible] numéro : 1 franc.

PAU

Avis de vacance de bourses au lycée. — Le préfet de la ville de Pau préviens le public que trois bourses communales d'externe libre sont vacantes au lycée.

Les demandes en concession de ces bourses, timbrées sur papier timbre, devront être adressées au secrétariat de la mairie, avant le 15 du courant.

Les candidats devront avoir subi l'examen prescrit par les articles 4 et 5 du décret du 6 août 1896.

Découverte d'un faisan. — Mercredi matin on a découvert, dans la haie d'un jardin situé derrière la caserne, un faisan à demi rongé par un chat. La justice informe.

Vol de plantes. — Dans la nuit de mercredi à jeudi 28 plantes ont été arrachées d'une corbeille du Jardin Public. Une enquête est ouverte par la police.

Tamponnement. — Mercredi, vers trois heures du soir, à l'angle du boulevard d'Alsace et de la rue de Morlaix le tram à marchandises a tamponné un camion chargé de meubles. Dégâts sans importance. Pas d'accident de personne.

Taxation des haricots. — Un nouvel arrêté préfectoral fixe ainsi qu'il suit les prix au dessus desquels ne pourront, dans les Basses-Pyrénées, être vendus les haricots et les pommes de terre.

Haricots. — Prix à la culture, 150 francs les 100 kilos; vente au détail : qualité supérieure 1 fr. 90 le kilo; qualité ordinaire, 1 fr. 70 le kilo.

Pommes de terre. — Prix à la culture, 18 francs les 100 kilos; dans le commerce, non compris les frais de transport, 21 francs les 100 kilos.

Vente au détail : 0 fr. 30 le kilo.

A dater du 1er janvier 1918, il est alloué pour les pommes de terre, en sus des prix ci-dessus fixés, une prime de 0 fr. 50 par 100 kilos et par mois pour frais de conservation et de déchets.

Obsèques de deux aviateurs. — Les obsèques du maréchal des logis Devant et du caporal Toupet, dont nous avons mentionné la chute mortelle durant leurs exercices à l'école d'aviation de Pont-Long ont eu lieu mercredi soir vers 4 heures, au milieu d'un grand concours de notre population et des troupes de la garnison et du centre d'aviation.

Après la cérémonie funèbre à la chapelle de l'hôpital mixte où les deux corps avaient été transportés, le cortège s'est rendu à la gare du Midi d'où les corps doivent être transportés l'un à Paris, l'autre à Riom.

M. le capitaine d'Orgeix de l'école d'aviation, et M. Doron, président des Combattants de 1870-71 ont prononcé deux touchantes et patriotiques allocutions.

De nombreuses couronnes et palmes entouraient les deux cercueils devant lesquels la foule défila silencieusement respectueusement.

Cour d'appel. — Au délibéré de l'audience de jeudi, la chambre des appels correctionnels a rendu son arrêt dans l'appel d'un jugement du tribunal d'Oloron, relaxant deux jeunes gens Jean Dufourd et Louis Larramendy, inculpés de vol.

La Cour ordonne leur mise en surveillance libre durant deux ans.

— Augustin Cotton, maçon condamné par le tribunal de Bayonne à six mois de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion, voit cette peine réduite à deux mois par la Cour.

— L'administration des contributions publiques qui a fait appel d'un jugement du tribunal de Tarbes, relaxant la femme Louise Farges, détentrice à Tarbes, [illegible] pour moulinage de vin, a vu cette appel Acte est donné par la Cour.

Foot-ball rugby. — *Union sportive toulousaine (I) contre Sport bayonnais (I).* — Demain dimanche, à deux heures et demie précises, l'Union sportive toulousaine jouera l'équipe première du Sport bayonnais sur le terrain de la Croix-du-Prince.

C'est donc la matinée prochaine au grand complet de l'U. S. Toulousaine qui viendra disputer la victoire à la brillante équipe de la Section palloise.

JURANÇON

Le lait. — M. Dormond, inspecteur pour la répression des fraudes commerciales, a procédé à de nombreux prélèvements sur le lait mis en vente à Jurançon.

Des échantillons ont été soumis à l'analyse du laboratoire de Bayonne.

Promotions militaires. — Les sous-lieutenants Cay, Dupouy et Lasbaignon, du 18e régiment d'infanterie, sont promus lieutenants au corps.

Etat civil. — Naissance : Gaston-Charles-Henri Cette, fils de Jules Cette, cultivateur, et de Marie-Louise Vergès.

BAYONNE

Concerts Francis Planté. — Voici le programme du premier concert de Francis Planté qui aura lieu dimanche 11 novembre, en la chapelle du Lycée, au profit de l'œuvre bayonnaise de l'hospitalisat on des soldats permissionnaires des pays envahis, avec le concours de Mlle Madeleine Masson :

Fantaisie

« Elégie » fragment du largo de l'op. 38 Presto Agitato (finale de la même œuvre) (Chopin); 2e Impromptu; Etude (G. Fauré); le Ruisseau de la forêt (Arensky), Prélude et Fugue en ut mineur (Prélude et Fugue en si bémol (Jean Sébastien Bach) (1685-1750); Toccata (Debussy); Les Adieux, l'Absence et le Retour (op. 81) (Beethoven).

Intermède vocal

Aria (Italien) (Haendel) (1685-1759); La Prière (G. Fauré); Arioso et air de l'Oratorio de Noël (Jean Sébastien Bach) (1685-1750).

Morceaux de genre descriptif

Les Jeux d'eau de la Villa d'Este; Bruits de la forêt (Liszt); La Source et le Torrent, études n° 3 et n° 4 du troisième livre (Chopin); Sonnet d'amour, Pétrarque (Liszt); les Abeilles (Th. Dubois); Si oiseau j'étais ! (Henselt); Feux follets (Liszt); le Vent (Ch.-V. Alkan).

Intermède vocal.

Lamento (II) Dunarelo Noël des Enfants qui n'ont plus de maisons (C. Debussy); Polonaise héroïque (Liszt).

Armée. — Venant de l'armée d'Orient où il a longtemps servi notre distingué compatriote M. le docteur Darbonet, médecin-major de 1re classe, chevalier de la Légion d'honneur décoré de la croix de guerre, est attaché à la place de Bayonne.

Collision. — Un wagon tramway venant du Lycée a heurté mardi violemment une [illegible] du tramway qui rentrait pour aller s'atteler au convoi qui devait quitter la place d'Armes à cinq heures un quart à destination de Biarritz. Il n'y a que quelques petits dégâts matériels au wagon du Lycée.

Les suites d'une fugue. — L'enfant de treize ans dont nous avons conté l'odyssée a été déféré à la maison d'arrêt de Bayonne, en attendant son transfert à Villefranche, pour répondre de vols dont il s'est rendu coupable avant d's'enfuir de chez ses parents.

Employés de commerce. — Le Conseil d'administration de l'Association amicale des employés de commerce de Bayonne informe les intéressés que les cours auront lieu ainsi : comptabilité le mercredi et le vendredi, de vingt heures trente à vingt et une heures trente; langue espagnole, le mardi et le samedi, de vingt heures trente à vingt et une heures trente.

Les retardataires (jeunes filles et garçons) sont priés de se faire inscrire au siège de l'Association, rue Marengo, 26.

BIARRITZ

Mondanités. — Sont arrivés à Biarritz : Marquis de Lerzundi, marquis et marquise de la Romana, marquise Vessolla, baron Senni, vicomte de Pinconour, duc de Penaranda, M. Roland Gosselin, comte de Romilla.

Hautes-Pyrénées

LOURDES

Taxe de la viande et du pain. — Le kilo : Bœuf, 1re qualité, 3 70; 2e qualité, 2 70; 3e qualité, 1 80; — Vache, 1re qualité, 3 50, 2e qualité, 2 60; 3e qualité, [illegible] — Veau, 1re qualité, 4 50, 2e qualité, [illegible] 3e qualité, 2 10 — Mouton, 1re qualité, 4 25; 2e qualité, 3 10; 3e qualité, 2 10 — Brebis, 1re qualité, 3 50; 2e qualité, 2 60; 3e qualité, 1 75. — Porc, 1re qualité, 4 40; 2e qualité, 3 50.

Ravitaillement. — La commission de ravitaillement [illegible] à l'acquisition de Lourdes, le 14 novembre courant. Ils seront payés 1 25 et 1 35 le kilo, suivant qualité et âge.

OSSUN

Nos éleveurs. — La dernière réunion de Toulouse a été un magnifique succès pour l'élevage haut-pyrénéen. Sur quarante-huit chevaux achetés, vingt-cinq proviennent du Lavedan de Tarbes.

Mais l'écurie de courses d'Ossun, que dirige avec une énergie et une intelligence peu communes Mme la baronne Gasquet, tandis que le baron est aux armées, où il s'est maintes fois distingué, d'ailleurs, a battu tous les records.

Les six chevaux présentés furent acquis par l'Etat. Quatre sont destinés aux haras, et deux autres au Maroc.

Nous la prions de recevoir tous nos compliments.

BAGNERES DE BIGORRE

Société Ramond. — Dans la dernière réunion mensuelle de la Société Ramond, M. Rey, le distingué savant de l'Observatoire du Pic du Midi, a exposé de façon remarquable l'avenir de l'Observatoire physique du Pic du Midi. Il fut chaleureusement applaudi.

Lot-et-Garonne

FOIRES DE LA SEMAINE

Lundi 12 novembre. — *Astaffort, Beauville, Monpezat, Castelculier, Duras, Cocumont, Couthures, Clairac, Durance, Cancon, Castelnaud.*

Mardi 13 novembre. — Duras, Allemans-du-Dropt, Caluzac.

Mercredi 14 novembre. — Agen, Laplume, Granges, Gontaud, Bouglon, Puch.

Jeudi 15 novembre. — Saint-Maurin, Laroque-Timbaut, Lafitte, Bruch, Libos.

Vendredi 16 novembre. — Prayssas, Verteuil-d'Agenais, Cassenueil.

Samedi 17 novembre. — Port-Sainte-Marie, Mézin, Mont-Clar.

AGEN

A l'ordre. — Vient d'être cité pour la deuxième fois à l'ordre de la division, le capitaine Louis Lasserre, de la garde républicaine : « Versé sur sa demande de la gendarmerie dans le service d'état-major et ayant appartenu à l'état-major de la ...e division d'infanterie, a rendu de précieux services au cours des attaques, notamment sous Verdun, en octobre, novembre et décembre 1916. A exécuté de nombreuses reconnaissances en vue de l'organisation du terrain et de la préparation des opérations. »

Vient d'être cité également à l'ordre du régiment, notre compatriote Raymond Verchère, du ...e d'infanterie : « Excellent soldat à tous égards, brave, énergique et dévoué. A été grièvement blessé le 22 août 1914, à Ochamps (forêt de Luchy) en se portant avec entrain à l'assaut des positions ennemies. »

MARMANDE

Pour nos héros. — Hier matin a eu lieu, dans l'église Notre-Dame, un service solennel pour les soldats tombés au champ d'honneur. Les autorités civiles et militaires de la ville y assistaient. Une foule nombreuse et recueillie avait également répondu à l'appel du clergé paroissial.

L'allocution a été prononcée par M. le chanoine Bert, l'absoute, donnée par M. l'archiprêtre, a terminé la cérémonie.

Théâtre des Arts. — Samedi 10 novembre et dimanche 11, représentations de cinéma Pathé, à vingt heures trente; matinée le dimanche, à quinze heures.

Au programme : Cauterets, plein air, coloris, Fleur sauvage, drame. Le Masque aux dents blanches; Pathé-Journal, actualité, Plouf fait son voyage de noces, comique.

VILLENEUVE-SUR-LOT

Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 7 novembre courant, le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

Un an et un jour de prison pour vol contre Ravera Joseph, vingt ans, ancien pupille de la colonie pénitentiaire d'Eysses.

Huit mois de prison par défaut, pour abus de confiance et vol, contre Vigneau Gaston, dessinateur mécanicien, déserteur, sans domicile connu.

100 francs d'amende, pour vol de volaille, contre Bergnol Louis, épouse Massanès, cultivatrice à Soubirous.

NERAC

Association lot-et-garonnaise des Mutilés et Réformés de la guerre. — Les mutilés et réformés pour blessures de guerre de l'arrondissement, membres ou non de l'Association, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 11 courant, dans une salle de la mairie de Nérac, à trois heures de l'après-midi.

Ordre du jour : Compte-rendu du Congrès de Toulouse; Nouvelle réglementation de la section; Nouvelles adhésions; Questions diverses.

Vu l'importance de la réunion, tous les mutilés et réformés sont instamment priés d'y assister.

Landes

Comité de Défense fiscale dans les Landes

M. A. Poisson, président du Comité de défense des intérêts Forestiers Landais, et M. le baron E. de Poyferré, président du Syndicat des Agriculteurs des Landes, se sont émus des exigences injustifiées du fisc. De l'examen attentif de la situation est née pour eux la conviction de la nécessité d'une organisation sérieuse de défense. Une action commune a été jugée susceptible d'amener de bons résultats.

Mardi 6 novembre, les deux Sociétés, que MM. Poisson et de Poyferré président avec tant de valeur et de dévouement, étaient convoquées à Mont-de-Marsan, au siège du Syndicat des Agriculteurs des Landes.

Ayant pris connaissance des études des organisateurs de la réunion en ayant apprécié les conclusions, l'assistance n'a pas hésité à voter la fusion des deux groupements.

Au « Nouvelliste », nous sommes trop partisans de la coordination des efforts et des énergies pour ne pas applaudir à la décision prise. C'est dans l'union des intérêts que les Landes peuvent trouver l'établissement sûr et *commun de la prospérité.*

Les intéressés devront s'adresser au Syndicat des Agriculteurs des Landes pour toute mesure utile à prendre. A cet effet, un Comité de Défense Fiscale sera constitué.

Non-seulement, les Landes mais encore les Basses-Pyrénées, le Gers, le Lot-et-Garonne, la Gironde pourront bénéficier de la nouvelle organisation. Un droit d'entrée de 2 francs et une cotisation annuelle de 2 francs sont à acquitter par les nouveaux adhérents ne faisant point partie du Syndicat des Agriculteurs des Landes. De plus, tous les membres anciens ou nouveaux devront verser 0 fr. 07 par hectare de propriété (sans distinction de culture). La somme ainsi due ne pourra être inférieure à 5 francs ni supérieure à 300 francs.

CITATION

M. le comte Charles de Beaucorps, qui vient d'être nommé lieutenant, est cité en ces termes à l'ordre du jour :

« Officier venu de la cavalerie, qui s'est très rapidement et avec ardeur mis au courant de ses fonctions. Très belle conduite sous le feu à Saint-Quentin, en avril 1917.

» En juillet et août 1917, notamment du 12 au 25 août, a une position de batterie constamment bombardée par des obus toxiques et de gros calibre, a fait preuve de belles qualités de commandement et d'ascendant sur la troupe. »

CHAIRE D'AGRICULTURE

L'intérim de directeur des services agricoles des Landes, en remplacement de M. Trichereau, a été confié, par arrêté ministériel, à M. Poirson, directeur de l'Ecole pratique d'agriculture et de sylviculture de Saint-Sever.

M. Poirson remplissait cet intérim depuis le moment où M. Trichereau se vit obligé, par son état de santé, à abandonner ses fonctions.

LALUQUE

Petits faits

M. l'abbé Bergès, comme l'a déjà annoncé le « Nouvelliste », est nommé curé-doyen de Geaune. Tout en saluant la haute marque de distinction dont vient de l'honorer le Conseil épiscopal, nous ne pouvons nous empêcher de signaler de quels regrets le voient partir les chers Laluquois, habitués depuis dix années à apprécier sa droiture, sa délicatesse et par dessus tout, sa parfaite bonté sacerdotale. Les meilleurs vœux de bien succès le suivront à Geaune.

— Comme les petits billets d'un franc et de cinquante centimes commençaient à manquer, nous pouvons annoncer à nos lecteurs que l'impression des coupures de la nouvelle émission des bons de monnaie est terminée. Sa livraison va en être faite et la mise en circulation aura lieu incessamment.

LIT-ET-MIXE

Faits divers. — On continue sans cesse à abattre des pins pour le compte des armées alliées. Il ne faut pas s'étonner si on recherche les arbres d'or de toutes parts; il en est réclamé par le génie et la mise au point des contrées reconquises où les travaux sont intensifiés.

— Les semailles, pas aussi hâtivement poussées que les années précédentes, du fait du mauvais temps, à de rares exceptions, sont toutefois bien avancées; on compte même des champs où déjà apparaissent les jeunes tiges.

— Le gibier a été très abondant certains jours, et rare dans la plupart des jours d'octobre. Y a-t-il encore beaucoup de retardataires ? Nul doute, et ceux qui ont leurs trappes ou filets tendus, les attendent de pied ferme.

BORDEAUX

LA TEMPERATURE

du 8 novembre

Observations faites par M. Chavannaz, ingénieur-opticien.

Thermomètre : Minima de nuit, 4; huit heures du matin, 7; dix heures, 9; midi, 13, cinq heures du soir, 11.

Baromètre : Huit heures du matin, 763; midi, 763; cinq heures du soir, 763.

Ciel pluvieux. Vent nord-ouest.

Citation

Le général B..., commandant le ...e corps d'armée, cite à l'ordre du corps d'armée le sergent TRAPE (Jean-Marcel-Gustave), du ...e d'infanterie, détachement du groupe d'élite de la ...e D. I. :

« Sous-officier de tout premier ordre. Le 6 septembre 1917, s'est montré, comme d'habitude, très calme au feu, remplissant sa mission de nettoyage avec beaucoup de sang-froid. Le chef de section ayant été tué, a pris le commandement des groupes et exécuté brillamment sa mission. »

Aujourd'hui nous publions sa sixième citation. Il y a huit jours, nous avions reproduit celle relative à la médaille militaire.

Ce jeune sous-officier de grande valeur a été présenté pour sa bravoure au généralissime.

Nos sincères félicitations.

MODES

BRUGNOT

Place Nouvelle-Halle. — PAU

— Téléphone 2.57 —

Etat-Civil de Bordeaux

DECES DU 8 NOVEMBRE 1917

Daniel Salanié, 18 ans, allée des Pins, 10.
Louise Hournat, 34 ans, chemin Maître-Jean, 3.
Thérèse Bernou, 43 ans, cours Balguerie, 177.
Alfred Forgeron, 53 ans, rue de Sauterne, 12.
Anne Jamet, 53 ans, petite rue de Saintonge, 3.
Jean Garrigues, 56 ans, rue de Galles, 66.
Jules Damer, 64 ans, rue Emile-Fourcand, 13.
Veuve Boutinot, 81 ans, rue Mandron, 125.

AVIS DE DECES Le commandant et Mme Lunet de Lajonquière, M. Yves Lunet de Lajonquière, élève brigadier au 18e d'artillerie; M. et Mme Roger Lunet de Lajonquière et leurs enfants; M. et Mme de Fleury et leurs enfants, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Etienne LUNET DE LAJONQUIERE,

aspirant au 23e régiment d'infanterie coloniale, glorieusement tombé au champ d'honneur le 31 octobre 1917, dans sa 23e année, leur fils, frère, neveu et cousin germain.

Priez pour lui !

CONVOI FUNEBRE Mme veuve Jean Moussié; Mme veuve Paul Moussié; M. et Mme Louis Charlas; Mme veuve A. Moussié; M. et Mme Pierre Moussié et leur fille; M. et Mme Edmond Moussié et leur fille; M. Gabriel Moussié, Mlle Cécile Charlas; M. et Mme Fernand Moussié et leurs enfants; Mme veuve H. Marly et ses enfants; M. et Mme E. Antin et leurs enfants; M. et Mme G. Antin et leurs enfants; M. P. Antin et sa fille; Mme veuve J. Laveau, les familles de Lewandoska, Venot, Godet, Ravier, Soulell, Brocas, Mercier, Pinarolli, Okle Poutlet, Champeaux, Laveau, Rozier, Barrère, Calas, Blev, Hirtz, Paupardin, Darros, Billioque, Séguis, Lacroix, Goiran, Chatrol, Amagat, Mourgues, Brunet, Buisson, Vermet, Guestaux, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean MOUSSIE,

décédé à Arcachon,

leur époux, fils, gendre, petit-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, qui auront lieu le **samedi 10 novembre**, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse, à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

(Pomp. Funèb. Gén., 121, c. Alsace-Lorraine.)

BOURSE DE PARIS

du 8 novembre

Perpétuelle 3 %, 60; 5 %, 87 55; — Ville de Paris 1871, 366; 1875, 488; 1886, 257; 1894, 250; 1906, 316; 1905, 342 50, 1910, 255; — Crédit foncier, 616, Foncières 1879, 465, 1883, 326, 1885, 320, 1895, 348; 1903, 370; 1909, 198; — Communales 1879, 440, 1891, 294, 1892, 329; 1906, 363; — Crédit lyonnais, 1140; Est, 750; — Lyon, 770, fusion, 330 25; nouvelles, 326 50; — Midi, 877; Nord, 1300, Orléans, 1095; Ouest, 700; Métro, 444. Nord-Sud 143; Penaroya, 1301; Suez, 4000; Panis, 190; Thomson, 520. Espagne extérieure, 112 50. Japon 1913, 520, Portugal, 61 10; — Russe 1901, 49; 1891, 43, 1896, 38 50; 1906, 62 65, 1913, 56 10; Turc unifié, 59 50; Andalous, 412. Lombard ancien, 147; — Nord Espagne, 416, 1re, 447; 2e, 408; — Pampelune, 415; — Asturies 1re, 440; 3e, 400; — Portugais 1re, 290; — Saragosse, 444; 1re, 374; 2e, 255; 3e, 357; — Briansk ord., 300; privilég., 275; — Rio-Tinto 1840; Provoidais, 232; Constructions mécaniques, 310; Alais, 816; Ascieries de la marine, 3290; Creusot, 2600; Air liquide, 615; Bergougnan, 1550; — Usines du Rhône, ordinaire, 5200; privilégié, 1100; — Sote Chardonnet, 110 Union phorographique, 216.

BOURSE DE BORDEAUX

du 9 novembre 1917

5 % comptant au porteur, 87 30.
Obligations Ville de Paris 1875 comptant, 488.
Obligations Ville de Paris 1892 comptant, 257.
Obligations Ville de Paris 1894-96 comptant, 248 25.
Obligations Ville de Paris 1899-Métropolitain, comptant, 285.
Crédit foncier de France comptant, 646.
Obligat ons communales 1880 comptant, 465.
Obligations foncières 1885 comptant, 330.
Obligations communales 1892 comptant, 329.
Est algérien comptant, 553
Midi, obligations 3 % anciennes comptant, 347.
Nord, actions de 500 fr comptant, 1,300.
Orléans actions de 500 fr. comptant, 1,095.
Orléans obligations 3 % 1884 comptant, 330 50.
Ouest, actions de 500 fr. comptant, 700.
Messageries ordinaires comptant, 290.
Suez, actions de 500 fr. comptant, 4,600.
Raffinerie Say comptant, 448.
Lot Congo 1888 comptant, 70.
Bon Japon 5 % 1913 comptant, 520.
Dette ottomane unifiée comptant, 59 50.
Nord de l'Espagne comptant, 416.
Saragosse comptant, 444
Banque de Bordeaux comptant, 455.
Bordelaise des Produits chimiques 5 % comptant, 3e émission, 425
Eclairage Electrique Bordeaux-Midi 5 % comptant (de 1 à 4,000), 467.
Compagnie Nouvelle d'éclairage et de chauffage par le gaz obligations 5 % comptant (de 1 à 2,000), 325
Anciens Etablissements Ch. Pevrissac et Cie (Compagnie coloniale de l'Afrique française) comptant, 560
Comptoirs africains comptant, 99.

Informations commerciales

Les Gemmes

ONESSE-LAHARIE. — M. O. Bonnan a payé la dernière amasse (5e) des gemmes communales 223 francs la barrique de 340 litres.

SAINTE-EULALIE. — La dernière amasse (7e) des gemmes de l'ancien domaine Pereire ont été vendues à M. A. Duris au prix de 234 fr. 80 la barrique de 340 litres.

LALUQ